Commune de GREZ-DOICEAU

5ème Division, Section C
n° 152B, 153N et 161H
Tienne Binard 14

Procès-Verbal de mesurage, de délimitation et de bornage

Le soussigné **Richard DEWIT,** géomètre-expert,
Inscrit au Tableau du Conseil Fédéral des géomètres-expert sous le n° LAN040858 Signataire de la Charte de Qualité avec VLABEL ID 003219654514
Repris au registre national des experts judiciaires ID EXP21616751 Membre de l'association professionnelle VVLE
Ayant ses bureaux à 3000 Leuven, Sint-Maartenstraat 10 bte 0201 (tel 0475/283337, email ; richard.dewit@outlook.com),

déclare
à la demande du Notaire Grégoire MICHAUX à Hamme-Mille,
sur base de la situation de fait sur le terrain c.à.d. l'occupation actuelle du terrain et de la prescription acquisitive de commun accord entre les propriétaires concernés,
par la présente avoir officiellement établi, mesuré et borné la limite comme actuellement existante entre les parcelles cadastrales initialement connues,

d'une part la parcelle sise à Grez-Doiceau , 5ième Division Section C, n° 154d
et d'autre part les parcelles sises à Grez-Doiceau, 5ième Division Section C, n° 161h, 153/n et 152/b, c.à.d. la maison avec jardin, n° 14 Tienne Binard

La limite actualisée est formée par les lignes B'CS et SN, et celle-ci est principalement matérialisée par l'axe de la clôture y existant actuellement.

Le Lot 1, partie de la parcelle C/153n, ayant une superficie selon mesurage de 84ca, délimité par les limites AB, BC, CD et DA, fait actuellement, par occupation et prescription acquisitive, partie de la parcelle C/154d à laquelle elle reste annexée.
La parcelle C/161h, ayant une superficie selon mesurage de 1a99ca, délimitée par les limites CS, SN, NO et OC, fait actuellement, par occupation et prescription acquisitive, partie du solde de la parcelle C/153n (3a38ca) à laquelle elle reste annexée.
Le Lot 2, solde de la parcelle C/153n, a une superficie selon mesurage de 3a38ca, et est délimité par les limites B'C, CO, OM, ML, LK, KJ, JI, IH, HG, GF, FE et EB'.
La parcelle C/152b, ayant une superficie selon mesurage de 88ca, est délimitée par les limites FG, GH, HI, IJ, JQ, QP et PF.

Le mesurage est par ailleurs basé sur:
1) Les éléments existants tels que l'axe des clotures, le bord et l'axe du chemin, les bornes, ...
2) Le plan de bornage du géomètre Roland CAUDERLIER du 08/02/1994 (référence: 25070-157-A)
3) Le plan enregistré à Jodoigne le 25/02/1987 de la parcelle n° 153R (référence: 25070-165)
4) Le plan d'emprise de la rue Tienne Binnard enregistré à Jodoigne le 12/11/2007 (référence: 25070-252)
5) Les croquis de cadastre (CC): Année 1896 n°4 (consulté le 19/11/2024), année 1907 n°19 (consulté le 19/11/2024) et année 1987 n°16 (consulté le 19/11/2024).

Aux points A, B et R ont été retrouvées des bornes existantes (2 Féno jaune et 1 pierre).
La borne B (existante) se situe à 9cm du coin B' (coin des lots 1 et 2) sur le segment AF.
Le coin B est quant à lui dans l'axe de la clôture délimitant le Lot1 et le lot2.
Sur base de l'actuelle délimitation une borne nouvelle sera placée au point S et un clou d'arpentage au point N.
Les points C et D ne sont pas matérialisés.

Le présent procès-verbal de mesurage est destiné à être annexé à et faire partie d'un acte notarié chez le Notaire Grégoire MICHAUX à Hamme-Mille, acte auquel devront paraitre les propriétaires concernés pour signer ce procès-verbal pour accord.

Rédigé en âme et conscience en date du 02 décembre 2024.
Richard DEWIT
Géomètre-expert (LAN040858)

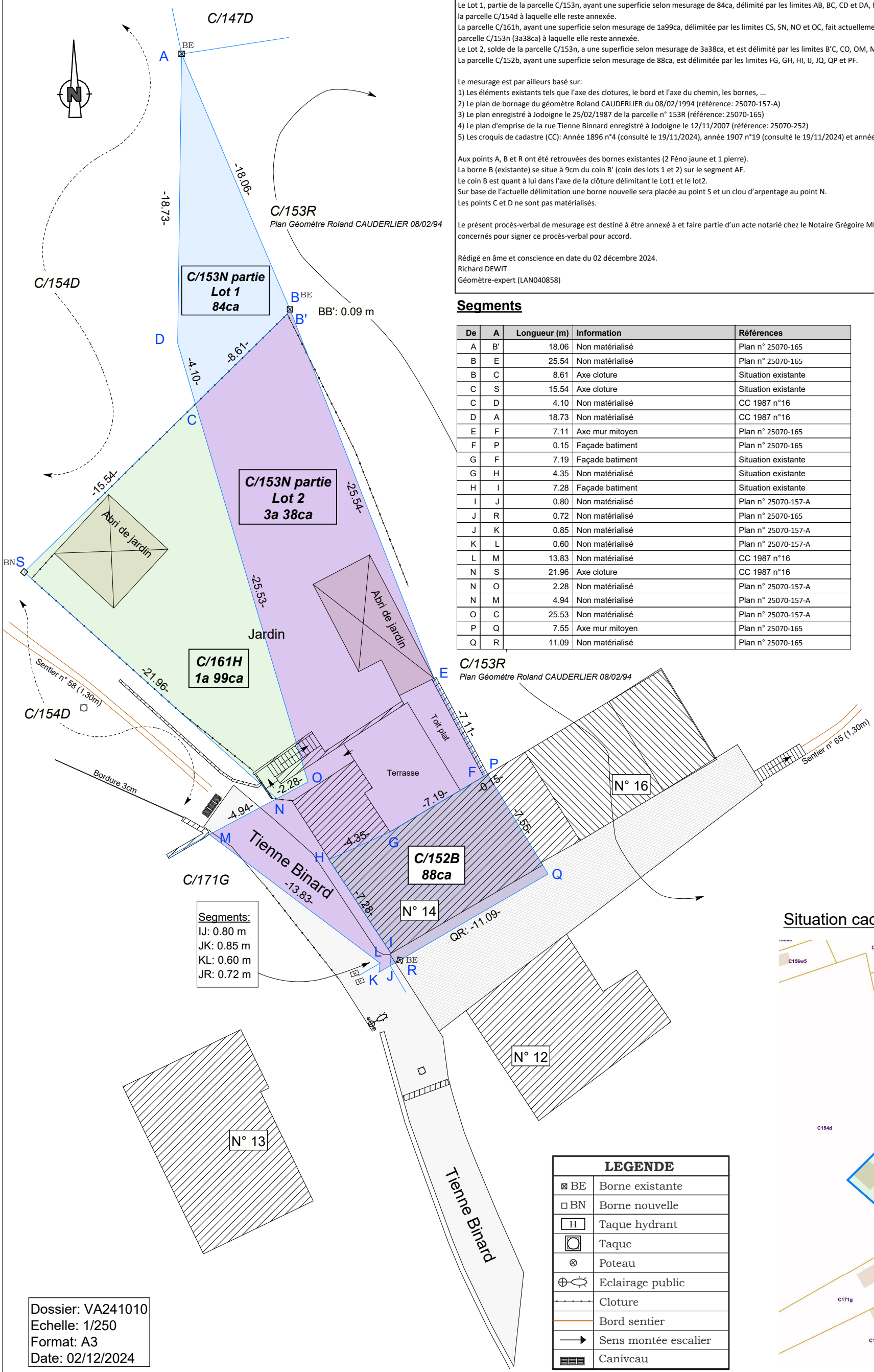

Segments

De	A	Longueur (m)	Information	Références
A	B'	18.06	Non matérialisé	Plan n° 25070-165
B	E	25.54	Non matérialisé	Plan n° 25070-165
B	C	8.61	Axe cloture	Situation existante
C	S	15.54	Axe cloture	Situation existante
C	D	4.10	Non matérialisé	CC 1987 n°16
D	A	18.73	Non matérialisé	CC 1987 n°16
E	F	7.11	Axe mur mitoyen	Plan n° 25070-165
F	P	0.15	Façade batiment	Plan n° 25070-165
G	F	7.19	Façade batiment	Situation existante
G	H	4.35	Non matérialisé	Situation existante
H	I	7.28	Façade batiment	Situation existante
I	J	0.80	Non matérialisé	Plan n° 25070-157-A
J	R	0.72	Non matérialisé	Plan n° 25070-165
J	K	0.85	Non matérialisé	Plan n° 25070-157-A
K	L	0.60	Non matérialisé	Plan n° 25070-157-A
L	M	13.83	Non matérialisé	CC 1987 n°16
N	S	21.96	Axe cloture	CC 1987 n°16
N	O	2.28	Non matérialisé	Plan n° 25070-157-A
N	M	4.94	Non matérialisé	Plan n° 25070-157-A
O	C	25.53	Non matérialisé	Plan n° 25070-157-A
P	Q	7.55	Axe mur mitoyen	Plan n° 25070-165
Q	R	11.09	Non matérialisé	Plan n° 25070-165

Coordonnées Lambert 72

N°	X	Y	Information
A	172464.27	163781.08	Borne existante (Féno jaune)
B	172471.29	163764.55	Borne existante (Féno jaune)
B'	172471.32	163764.46	Non matérialisé
C	172465.18	163758.43	Non matérialisé
D	172464.02	163762.36	Non matérialisé
E	172480.62	163740.66	Coin abri jardin
F	172483.95	163734.39	Axe mur mitoyen
G	172477.77	163730.73	Coin bati
H	172473.81	163728.93	Coin batiment
I	172477.83	163722.86	Coin batiment
J	172477.78	163722.07	Non matérialisé
K	172477.05	163721.64	Non matérialisé
L	172477.12	163722.23	Non matérialisé
M	172466.08	163730.56	Non matérialisé
N	172470.44	163732.88	Clou d'arpentage
O	172472.45	163733.95	Non matérialisé
P	172484.08	163734.47	Coin mur
Q	172487.99	163728.01	Non matérialisé
R	172478.41	163722.43	Ancienne borne (en pierre)
S	172454.09	163747.54	Nouvelle borne

Superficie Tienne Binard n°14		
Section	N°	Superficie (en m²)
C	152 B	88
C	153 N partie	338
C	161 H	199
Total		625
		6a 25ca

LEGENDE	
⊠ BE	Borne existante
□ BN	Borne nouvelle
H	Taque hydrant
◯	Taque
⊗	Poteau
	Eclairage public
	Cloture
	Bord sentier
	Sens montée escalier
	Caniveau

Situation cadastrale

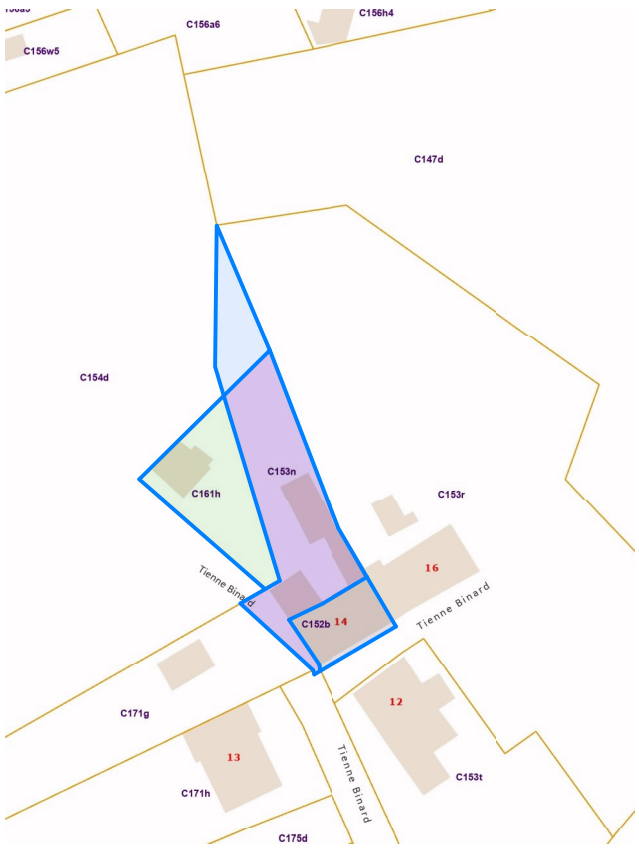

Dossier: VA241010
Echelle: 1/250
Format: A3
Date: 02/12/2024